

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 15

L'an deux mil quinze, le 24 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 17 février 2015

Présents : BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOURETTE Jean Louis, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, LEJEUNE Gilles, SAEZ Brigitte,

Absents excusés : GEORGES Stéphane (pouvoir donné à VEUILLEN Pascal), MOUSSY Aude (pouvoir donné à André GONNET), RATAHIRY Gaëlle (pouvoir donné à Cécile Bachelot), CHARPENTIER Vincent (pouvoir donné à LEJEUNE Gilles), FELTZ Corinne (pouvoir donné à Brigitte SAEZ),

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

L'Adoption du Procès Verbal du Conseil municipal du 08 décembre 2014

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

Conclusions adoptées à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

II Présentation Brigitte Saez

III Présentation des décisions prises par le maire en application de la délibération n° 5 du 28 mars 2014 (article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Tarifs :

Date	Numéro	Objet	Décision
22/01/2015	001-2015	Spectacle MC2 "Molin Molette"	est fixé à 6 €
22/01/2015	002-2015	Spectacle Musiciens du Louvre	tarif plein (12€) tarif réduit (8€)

Urbanisme :

Type	Date	Numéro	Objet	Décision
DIA	01/08/2014	14-20029	Parcelles : AD 189, 191, 193 Adresse : Au Bresson Bien : non bâti Usage : terrain Zonage PLU : UI soit la zone d'activités	Renonciation le 01/08/2014

DIA	01/08/2014	14-20030	Parcelles : AC 62p (lot 2) Adresse : Le Raffour Bien : terrain non bâti Usage : habitation Zonage PLU : UB, zone d'extension urbaine Zonage PPRN : Bt1 (risque de crues des torrents et rivières torrentielles) Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	12/08/2014	14-20031	Parcelles : AH 109 Adresse : 345 grande rue Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UAa, zone du cœur de bourg Zonage PPRN : Bt0, zone de risque de crues des torrents et rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	13/08/2014	14-20032	Parcelles : AC 65 Adresse : rue de la Perrière Bien : bâti sur terrain propre Usage : grange Zonage PLU : UH, zone urbaine de hameau Zonage PPRN : Bt1, zone de risque de crues des torrents et rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	14/08/2014	14-20033	Parcelle : AR 18 Adresse : 18 rue de la noue Bien : maison individuelle sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UH, zone urbaine de hameau Zonage PPRN : Bi'(risque d'inondation en pied de versant) et Bf (risque de suffosion) Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	23/08/2014	14-20034	Parcelles : AL 48 + AL 41, 42 et 57 (voirie et communs) Adresse : 1505 Clos de Gagnoux Bien : maison individuelle sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UB, zone d'extension urbaine Zonage PPRN : sans contrainte Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	23/08/2014	14-20035	Parcelles : AC 204 + 210 (voirie et communs) Adresse : La Perrière – Lotissement Les Franquettes Bien : terrain non bâti Usage : habitation Zonage PLU : UH, zone urbaine de hameau Zonage PPRN : Bt1, zone de risque de crues des torrents et rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	25/08/2014	14-20036	Parcelle : AH 109 Adresse : 345 grande rue Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UAa, zone du cœur de bourg Zonage PPRN : Bt0, zone de risque de crues des torrents et rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014
DIA	01/09/2014	14-20037	Parcelle : AD 24 Adresse : ZA route du Bresson Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation, professionnel : mixte Zonage PLU : UI, zone d'activités économiques Zonage PPRN : Bt1, zone de risque de crues des torrents et rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 05/09/2014

DIA	17/09/2014	14-20038	Parcelle : AP 186 Adresse : lieudit « Mire et Grande Terre » Bien : non bâti Usage : habitation Zonage PLU : UH, zone urbaine de hameaux Zonage PPRN : Bv, zone de ravinements et ruissellements sur versant Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 17/11/2014
DIA	20/09/2014	14-20039	Parcelles : AC 62p (lot 3) Adresse : Le Raffour Bien : non bâti Usage : terrain à bâtir de 614 m ² Zonage PLU : UB soit la zone d'extension urbaine Zonage PPR : Bt1 soit la zone de crues de torrents et de rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 23/10/2014
DIA	06/10/2014	14-20040	Parcelles : AP 186 Adresse : lieudit « Mire et Grande Terre » Bien : non bâti Usage : habitation Zonage PLU : UH, zone urbaine de hameaux Zonage PPRN : Bv, zone de ravinements et ruissellements sur versant Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 08/10/2014
DIA	20/10/2014	14-20041	Parcelle : AL 328 Adresse : chemin de l'ancien tram Bien : non bâti Usage : terrain à bâtir Zonage PLU : UB soit la zone d'extension urbaine Zonage PPR : Bv soit la zone de ravinements et ruissellements sur versant Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 23/10/2014
DIA	20/10/2014	14-20042	Parcelle : AK 180 Adresse : 81 rue de beaumont Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UB soit la zone d'extension urbaine Zonage PPR : Bg1,v soit la zone de risque de glissement de terrain et de ruissellement sur versant. Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 12/12/2014
DIA	14/11/2014	14-20043	Parcelle : AK 339 Adresse : 446 chemin de la Bayette Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UB soit la zone d'extension urbaine Zonage PPR : Bg1,v soit la zone de risque de glissement de terrain et de ruissellement sur versant. Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 12/12/2014
DIA	29/11/2014	14-20044	Parcelle : AC 523 (ex AC 47) Adresse : Le Raffour Bien : bâti sur terrain propre Usage : terrain à bâtir Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : Bt1, soit la zone de risque crues de torrents et de rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 12/12/2014
DIA	18/11/2014	14-20045	Parcelle : AL 225 Adresse : 950 Grande Rue Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : sans contrainte Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 12/12/2014

DIA	18/11/2014	14-20046	Parcelle : AS 136 Adresse : La Frette Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UH soit la zone urbaine de hameaux Zonage PPR : Zone Bg1, v et RT soit la zone de glissements de terrains, ravinements et ruissellements sur versant et zone de crues de torrents et de rivières torrentielles sur le haut de la parcelle Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 15/12/2014
DIA	18/11/2014	14-20047	Parcelle : AI 219 et 220 Adresse : Le Martel Bien : terrain nu Usage : habitation Zonage PLU : UB soit la zone d'extension urbaine Zonage PPR : Zone Bv soit la zone de ruissellement sur versant Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 20/01/2015
DIA	10/12/2014	14-20048	Parcelle : AH 346 et 347 Adresse : Rue du Fourneau Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UA (zone du centre bourg élargi) et UAa (zone du cœur de bourg) Zonage PPR : Zone Bt0 (zone de crue des torrents et rivières torrentielles) Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 03/02/2015
DIA	10/12/2014	14-20049	Parcelle : AI 219+AI218 contre nu propriété AI 169 Adresse : Le Martel Bien : terrain nu Usage : habitation Zonage PLU : UB soit la zone d'extension urbaine Zonage PPR : Zone Bv soit la zone de ruissellement sur versant Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 20/01/2015
DIA	10/12/2014	14-20050	Parcelle : AC 257 Adresse : Le Raffour Bien : non bâti Usage : terrain à bâtir Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : Zone Bt1 soit la zone de crues de torrents et de rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 03/02/2015
DIA	24/12/2014	14-20051	Parcelle : AC 256 Adresse : Le Raffour Bien : non bâti Usage : terrain à bâtir Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : Zone Bt1 soit la zone de crues de torrents et de rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 03/02/2015
DIA	24/12/2014	14-20052	Parcelle : AC 258 Adresse : Le Raffour Bien : non bâti Usage : terrain à bâtir Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : Zone Bt1 soit la zone de crues de torrents et de rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 03/02/2015

Déclaration Cession de fonds de commerce Du 26/12/2014		14-20001	Parcelle : voie publique Adresse : aux corvées Bien : terrain nu Usage : parking Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : Zone Bt0 soit la zone de crues de torrents et des rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 03/02/2015
DIA	12/01/2015	15-20001	Parcelle : AH 492 Adresse : 30 rue des Corvées Bien : copropriété Usage : habitation Zonage PLU : UA soit la zone du centre bourg élargi Zonage PPR : Zone Bt0 soit la zone de crues de torrents et de rivières torrentielles Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 26/01/2015
DIA	16/01/2015	15-20002	Parcelles : AP 153, 198 Adresse : rue Mire Bien : bâti sur terrain propre Usage : habitation Zonage PLU : UH soit la zone urbaine de hameaux Zonage PPR : Zone Bv soit la zone de ravinements et ruissellements sur versant Zonage PPRI : sans contrainte	Renonciation le 03/02/2015

Finances / assurances :

CERA	Ligne de trésorerie	500 000 € TTC	15/12/14
SMACL	Dommage aux biens	8 780 € HT	15/12/14
GROUPAMA	Dommage aux biens eaux	950 € HT	15/12/14
ACJD	Responsabilité civile	3 163 € HT	15/12/14
SARRE ET MOSELLE	Protection juridique	209,6 € HT	15/12/14
SMACL	Véhicules et auto mission	6 172,81 € HT	15/12/14

Marchés et avenants :

M2P MENUISERIE DES DEUX PONTS	POLE ENFANCE / LOT MENUISERIE INTERIEURES POLE ENFANCE - Avenant n°1 - Fournitures et pose châssis fixe en sapin	487 € HT	17/07/14
M2P MENUISERIE DES DEUX PONTS	POLE ENFANCE / LOT MENUISERIE INTERIEURES POLE ENFANCE - Avenant n°2 - Moins value pour les meuble de change, plus value pour étagères supplémentaires	-11 304,2 € HT	02/10/14
NIVON METALLERIE	POLE ENFANCE - LOT 60 - SERRURERIE - Avenant	- 3 450 € HT	21/09/14
RENOV RHONE ALPES	POLE ENFANCE - LOT 70 - Facades Avenant isolation supplémentaire au dessus bardage	736,3 € HT	12/12/14
SOGEB	POLE ENFANCE - LOT 85 - ELECTRICITE COURANTS FAIBLES - Avenant n°1 - suppression porte automatique	- 1 382,4 € HT	17/12/14
ALPES ENERGIES	POLE ENFANCE - LOT 90 - PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VMC - Avenant attentes pour évacuation des eaux	386 € HT	20/11/14

Contrats d'entretien des bâtiments et de la voirie :

GRESIVAUDAN NATURE	déneigement (astreinte 2 véhicules du 1/11/14 au 1/04/15)	2 800€ HT	21/07/2014
	tarif horaire journée	85€ HT/j/véhicule	
	tarif horaire nuit	125€ HT/n/véhicule	
BUREAU VERITAS	contrôle technique quinquennal de l'ascenseur perception	235€ HT tous les 5 ans	08/01/15

BUREAU VERITAS	contrôle appareils de levage et équipements de travail de la commune	505€ HT/an	08/12/14
CGV ENERGIE	radians gaz église	580€ HT/an	10/11/14
DE AZEVEDO	location garage De Azevedo	200€ TTC/mois	01/04/14
SAE	maintenance cloches église et école élémentaire	200€ HT/an	22/05/14
SDF SALOMON	fourrière véhicules	enlèvement 116,56€ TTC garde journalière 6,18€ TTC expertise 61€ TTC	01/11/14

IV Délibérations

Objet : Acquisition parcelle AH 187

n°1: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Cécile Bachelot, adjointe à l'urbanisme de la commune de Le Touvet,

Vu l'avis des domaines n° 2015-511 V 0190,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'acheter le terrain situé à La Choquette, cadastré section AH n°187 d'une superficie de 2436 m² au prix de 194 880 € TTC.

AUTORISE Madame le Maire à se substituer à la SHA Pluralis à l'acte de vente.

AUTORISE Madame le Maire à signer, au nom de la commune, cet acte et tout document nécessaire à la réalisation dudit achat.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Acquisition parcelle AH 191

n°2: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Cécile Bachelot, adjointe à l'urbanisme de la commune de Le Touvet,

Vu l'avis des domaines n° 2015-511 V 0190,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'acheter le terrain situé à La Choquette, cadastré section AH n°191 d'une superficie de 1372 m² au prix de 120 736 € TTC.

AUTORISE Madame le Maire à se substituer à la SHA Pluralis à l'acte de vente

AUTORISE Madame le Maire à signer, au nom de la commune, cet acte et tout document nécessaire à la réalisation dudit achat.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Convention de gestion provisoire de service public de l'eau potable

n°3: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport d'André Gonnet, adjoint au maire de la commune du Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet, à signer la convention de gestion provisoire du service public de l'eau potable avec Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Dématérialisation et télétransmission d'actes administratifs : conclusion d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Isère

n°4: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet, à recourir à la transmission des actes par voie électronique en signant la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation du Centre de Gestion de l'Isère

AUTORISE Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet, à conclure de manière générale toute convention concourant à la dématérialisation des actes administratifs

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Mise en concurrence de contrats d'assurance des risques statutaires et mandatement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère

n°5: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le centre de gestion de l'Isère à négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative et se réserve la faculté d'y adhérer, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : réfection de l'aide sud de l'école

n°6: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

CHARGE Madame Laurence Théry, maire de la Commune de Le Touvet, de solliciter une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Renouvellement de la convention avec l'Office du Tourisme du Grésivaudan

n°7: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Dominique Guillon, adjointe au maire de la commune du Touvet, en charge des événements culturels et du patrimoine

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de renouveler la convention pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

DESIGNE Madame Dominique Guillon comme représentant titulaire et Madame Laurence Théry comme suppléante.

AUTORISE Madame Laurence Théry, a signer la convention portant délégations de missions touristiques.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Convention Giboulivres 2015

n°8: 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Annie-Vuillermoz-Genon, adjointe aux Solidarités, à la Vie scolaire et à la Lecture publique de la commune du Touvet,

Le Conseil municipal

DECIDE d'autoriser le maire à signer la convention Giboulivres 2015.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)

Objet : Convention Grésimaginaire 2015

n°9 : 24/02/2015

Après avoir entendu le rapport de Madame Annie-Vuillermoz-Genon, adjointe aux Solidarités, à la Vie scolaire et à la Lecture publique de la commune du Touvet,

Le Conseil municipal

DECIDE d'autoriser le maire à signer la convention avec l'association Grésimaginaire.

Le Conseil municipal adopte à la majorité

3 abstentions (Brigitte SAEZ – Corinne FELTZ ayant donné pouvoir à Brigitte SAEZ, s'est abstenue – Vincent CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Gilles LEJEUNE s'est abstenu)